

# RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2008

**Annexe 2 : Développement Humain :  
concepts et positionnement international du Maroc**



**ANNEXE 2 :**  
**Développement humain : concepts**  
**et positionnement international du Maroc**



## **Développement humain : concepts et positionnement international du Maroc**

### **1. Le développement humain durable : rappel des concepts**

Le développement humain, concept au demeurant récent, se distingue fortement des autres conceptions du développement. Sa différence essentielle réside dans la nécessité de ne pas confondre les « fins » et « les moyens ».

Dans une telle optique, le bien-être ou le mieux-être humain, deux notions qui élargissent le concept du développement humain, sont considérés comme étant la finalité de tout processus de développement économique et social. Pour ce faire, l'approche du développement humain renverse la perspective qui consiste à mettre l'accent sur le progrès matériel uniquement. La nouvelle approche lui substitue le bien-être des individus comme finalité ultime.

S'inscrivant alors dans une dimension plus large que celle de la simple croissance économique, en lui intégrant justice sociale, durabilité et contrôle des personnes sur leur propre destinée, l'approche du développement humain couple étroitement l'efficacité économique et la prospérité pour tout être humain dans la société, même si une telle préoccupation n'est pas nouvelle<sup>18</sup>.

Cette approche pose d'emblée comme préalable que le développement humain n'est pas réductible au revenu et que le principe de justice sociale fondé sur la redistribution des revenus est, à terme, inefficace s'il ne prend pas appui sur un niveau suffisant de potentialités humaines élémentaires. Dans une telle optique, la pauvreté monétaire n'est qu'une composante de la privation des capacités ; à l'inverse, la création d'un environnement favorable, qui donne aux individus et aux collectivités une chance de réaliser leurs potentialités et de mener une vie créative, productive, conformément à leurs besoins et à leurs intérêts<sup>19</sup>, est à même d'induire un processus auto-entretenu de croissance économique et d'amélioration du revenu par tête. Le développement humain est un développement de la population, par la population, pour la population.

Ce faisant, le développement humain se fonde sur la notion de « capabilities ». Cette notion, telle qu'elle a été définie par Amartya Sen et Martha Nussbaum recouvrent plusieurs dimensions : vivre mieux, participer à l'activité économique, participer à la vie politique... Proches d'un concept d'égalité des chances à grande échelle, les capabilities sont « un ensemble de vecteurs de fonctionnement qui indiquent qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie »<sup>20</sup>. Elles laissent ainsi toute leur place à la liberté de choix, à l'hétérogénéité

<sup>18</sup> Rapport arabe sur le développement humain, PNUD, 2002.

<sup>19</sup> Rapport sur le développement humain, PNUD, 1990.

<sup>20</sup> Sen, A., Repenser l'inégalité, éditions du Seuil.



individuelle et à la nature multidimensionnelle du bien-être. Les capacités essentielles résultent notamment, outre des missions régaliennes, des grandes fonctions étatiques correspondant au développement du capital humain et environnemental : l'éducation, la santé, la culture, les loisirs et l'environnement. Une plus grande équité sociale passe par le renforcement de ces fonctions.

Mais le développement humain porte également une attention sur l'avenir: il a pour objet d'élargir les choix et d'accroître les capacités de chaque être humain, sans remettre en cause ceux des générations futures, à travers la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, mais également celle de l'équilibre social.

S'agissant du Maroc, des progrès notables ont été enregistré au cours de ces dernières années dans les domaines économiques et sociaux. Mais, en dépit de cette dynamique qui s'explique par des réformes fondamentales et les chantiers structurants engagés sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, le Maroc accuse encore des retards importants en matière de développement humain (éducation, santé,...).

De plus, le Maroc se trouve confronté à de multiples défis, liés entre autres à la transition démographique, l'insertion à l'économie internationale et l'affermissement de l'édifice démocratique. Tous ces défis obligent le Royaume à adopter une vision nouvelle, mobilisatrice et synergique, articulée autour des principes de la gouvernance démocratique, pour rattraper les déficits accumulés et permettre de hisser, à terme, le Maroc au rang des pays à développement humain élevé.

Cette vision tendrait à trouver une solution durable aux problématiques clefs qui correspondent aux blocages et aux déficits structurels de notre pays. A cet égard, le rapport du Cinquantenaire a identifié cinq noeuds cruciaux qui, s'ils n'étaient pas « dénoués », constitueraient des entraves sérieuses sur le chemin du développement humain. Il s'agit de l'éducation, de l'économie, de la santé, de la gouvernance et de l'inclusion.

Le dénouement de ces noeuds représente autant de leviers puissants susceptibles de :

- Atténuer, voire éradiquer la pauvreté.
- Réduire les inégalités catégorielles et territoriales.
- Préserver les ressources naturelles et l'environnement.
- Renforcer la cohésion sociale.
- Elever le niveau de développement humain du pays et lui permettre une intégration réussie dans l'économie du savoir.



## 2. L'indicateur de développement humain : portée et limites

Chaque année depuis 1990, le PNUD publie un rapport mondial sur le développement humain contenant une batterie d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Le plus connu d'entre eux est l'indicateur de développement humain (IDH).

Cet indicateur retient comme dimensions l'éducation, la santé et la capacité de disposer d'un revenu suffisant pour mener une vie décente. L'IDH ne capte donc que certains aspects du développement humain et en ignore d'autres tout à fait cruciaux. A ce titre, il ne peut se substituer totalement au concept du développement humain tel qu'il est présenté précédemment.

Malgré ces insuffisances, l'IDH présente l'intérêt de permettre des comparaisons internationales, à condition toutefois d'être utilisé à bon escient. Toute démarche comparative qui repose sur des statistiques ayant l'ambition de couvrir l'ensemble des pays du monde rencontre, en effet, des limites de pertinence et de fiabilité. Cette situation invite à suivre les évolutions tendanciennes de l'indicateur, plutôt que de se limiter à des appréciations statiques et non-dynamiques de ce dernier.

## 3. L'indicateur de développement humain du Maroc : principaux enseignements tirés des benchmarkings internationaux<sup>21</sup>

Compte tenu de ce qui précède, il apparaît que la comparaison des performances du Maroc et de l'Égypte est riche d'enseignements.

Ainsi, en 2005, le Maroc se trouvait au 126<sup>ème</sup> rang mondial avec un indice de 0,646 (et au 108<sup>ème</sup> rang en matière de niveau de vie). L'Égypte était alors au 112<sup>ème</sup> rang avec un IDH de 0,708 (et au 111<sup>ème</sup> rang en termes de PIB par habitant en PPA).

Cette différence de l'IDH entre les classements respectifs du Maroc et de l'Égypte s'explique par le différentiel qui existe au niveau du taux d'alphabétisation des adultes (de 15 ans et plus) : il se situe à 52,3% au Maroc, contre 71,4% en Égypte. Il apparaît ainsi qu'au Maroc, la question scolaire est centrale, car elle explique à elle seule l'écart de 18 places entre son classement selon le PIB par habitant (en PPA) et celui de son IDH.

En 1975, les indicateurs du développement humain du Maroc et de l'Égypte se situaient à des niveaux similaires, à 0,435 et 0,434 respectivement. Entre 1975 et 1990, l'écart s'est creusé, passant de 1 à 24 millièmes, en lien avec les mauvaises performances du système éducatif dans le milieu rural. Par contre, entre 1995 et 2005, l'écart s'est davantage accentué, passant à 62 millièmes et ce, malgré les efforts déployés au Maroc dans tous les secteurs touchant au développement humain.

<sup>21</sup> Les données chiffrées qui suivent sont extraites du dernier rapport du PNUD qui porte sur l'année 2005.



Mais, la comparaison internationale est encore plus intéressante si l'on analyse l'évolution du Maroc sur trente ans, entre 1975 et 2005, avec deux autres groupes de pays. Le groupe des Quinze<sup>22</sup> concerne pratiquement tous les pays qui, à l'exception du Pakistan, étaient mieux classés que le Maroc en 1975 et dont l'IDH était inférieur à 0,6. Autrement dit, il s'agit de pays que le Maroc aurait dû rattraper et qui représentent une part très importante de la population mondiale. L'IDH moyen de ce groupe des Quinze était de 0,491 en 1975, contre 0,435 pour le Maroc. Au cours des trente dernières années, l'IDH moyen de ce groupe a augmenté au rythme annuel de 1,10%, contre 1,37% pour le Maroc. Les performances du Maroc étaient alors meilleures, faisant passer l'écart de l'IDH de 56 millièmes à 29 millièmes, soit une amélioration appréciable.

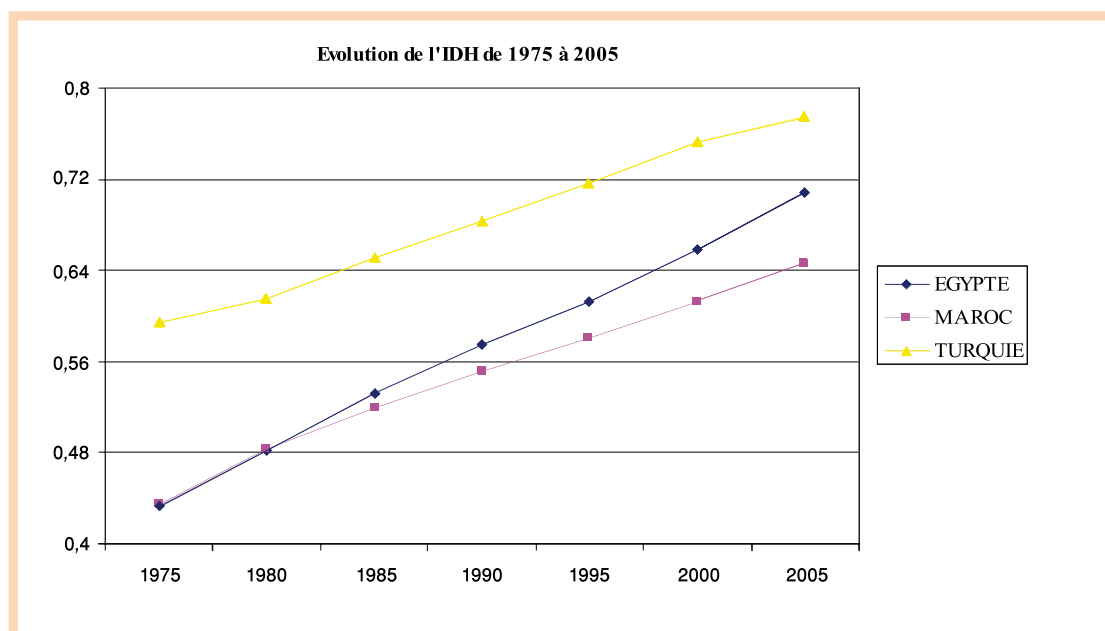
Par contre, si l'on compare la performance du Maroc au groupe des Six<sup>23</sup>, on constate que le déficit moyen du Maroc en termes d'IDH ne s'est pas atténué, mais s'est même détérioré, passant de 94 millièmes à 98 millièmes.

Au total, il apparaît que si, à l'échelle mondiale, le Maroc a progressé en matière de développement humain, il n'en est rien par rapport à un échantillon de pays similaires. En particulier, la comparaison avec la Turquie s'impose puisqu'il s'agit d'un pays directement concurrent ; en 1975, la Turquie avait un avantage sur le Maroc de 0,159 point. Trente ans après, cet avantage s'est rétrécie, mais reste à 0,129 point alors que l'Égypte a réduit son écart avec la Turquie de plus que la moitié (de 160 à 67 millièmes). Si on apprécie la performance du Maroc, en référence à son choix d'intégration à la concurrence internationale, le résultat n'est pas satisfaisant. Il montre que l'état de la société ne correspond pas encore à son programme d'insertion dans l'économie mondiale.

Cela comporte un double risque, économique et social. Pour y remédier, un changement net de rythme et de méthode s'impose. Ce changement doit s'inscrire dans un contexte marqué par deux éléments que la comparaison internationale permet de déceler :

<sup>22</sup> Le groupe des Quinze est composé des pays suivants : le Pakistan, l'Inde, le Guatemala, la Bolivie, l'Égypte, le Nicaragua, la Syrie, l'Indonésie, l'Algérie, l'Iran, la Tunisie, la Turquie, la Chine, la Thaïlande et la Colombie.

<sup>23</sup> Le groupe des Six est composé des pays suivants : l'Égypte, la Syrie, l'Algérie, l'Iran, la Tunisie et la Turquie.



- L'insuffisance de la croissance économique : la comparaison avec l'Égypte est tout à fait pertinente puisque les deux pays sont parvenus exactement au même niveau, en termes de PIB par habitant (PPA). Or le taux de croissance de cet indicateur a été, entre 1975 et 1990 de 2,7 % par an en Égypte, contre 1,7% par an au Maroc. L'écart s'est creusé au cours de la période allant de 1990 à 2005 : le taux de croissance de ce même indicateur s'établit à 2,4% en Égypte contre seulement 1,5% au Maroc.
- L'ampleur de l'inégalité sociale : la part des 10 % les plus pauvres dans les revenus est de 2,63 % au Maroc, contre 3,7% en Égypte et 3,6% en Inde. Le ratio d'inégalité sociale (10% les plus riches / 10 % les plus pauvres) est de 8,6 en Inde, 8 en Égypte et 11,8 au Maroc.

Mais, quel que soit l'intérêt de ces comparaisons internationales, la marge d'amélioration des instruments de mesure du développement humain reste importante. La tâche devient même urgente et nécessaire tant il existe une divergence croissante entre la mesure des indicateurs économiques et sociaux et la perception qu'en ont les populations.